

GE_GERICHTE 4A_69/2019 vom 27. September 2019

GE Cour de justice, 2019-09-27, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_4A_69_2019

FR: GE_GERICHTE 4A_69/2019 du 27 septembre 2019

IT: GE_GERICHTE 4A_69/2019 del 27 settembre 2019

Regeste

Résumé: DOMMAGES-INTÉRÊTS NÉGATIFS Les dommages-intérêts négatifs doivent principalement couvrir les dépenses faites par le créancier pour la négociation, la conclusion et la préparation de l'exécution du contrat devenu caduc, ou les dommages-intérêts dus à des tiers en raison de l'inexécution de ce contrat, ou encore le gain manqué sur d'autres affaires auxquelles le créancier a renoncé en raison dudit contrat. Il n'y a pas matière à réduire de tels frais au seul motif qu'ils auraient été engagés avant la conclusion du contrat.

Volltext

Résumé: DOMMAGES-INTÉRÊTS NÉGATIFS Les dommages-intérêts négatifs doivent principalement couvrir les dépenses faites par le créancier pour la négociation, la conclusion et la préparation de l'exécution du contrat devenu caduc, ou les dommages-intérêts dus à des tiers en raison de l'inexécution de ce contrat, ou encore le gain manqué sur d'autres affaires auxquelles le créancier a renoncé en raison dudit contrat. Il n'y a pas matière à réduire de tels frais au seul motif qu'ils auraient été engagés avant la conclusion du contrat.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL À LOYER ; DOMMAGES-INTÉRÊTS

Normes: Normes: CO.109

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.